

ANALYSE

Des droits économiques pour l'autonomie des femmes

Cette analyse a servi de cadre théorique pour l'organisation de la Semaine d'étude 2010.

LES DROITS ÉCONOMIQUES DES FEMMES SUR FOND DE CRISE

Les femmes connaissaient déjà la crise !

Chômage économique, baisse du pouvoir d'achat, licenciements massifs, plans de restructuration, etc. : autant d'expressions de « la crise » dénoncée quotidiennement dans les médias. Pourtant, ces réalités sont-elles nouvelles pour les femmes ? Pas du tout. Depuis toujours, les femmes connaissent bien l'insécurité d'emploi, l'exploitation, la précarité. En fait, le sort des femmes révèle tout un système de société producteur d'inégalités. Un système qui dérègle le marché de l'emploi et les protections des travailleurs et qui laisse aussi sur le bord du chemin bon nombre d'hommes.

La crise : un contexte favorable aux inégalités et aux divisions

En réalité, la crise représente donc un contexte économique qui précarise certaines classes sociales (pendant que d'autres en profitent) et dégrade encore davantage la situation des femmes. Ce contexte déresponsabilise les dirigeants politiques qui sont prêts à tout pour avoir l'air de faire quelque chose contre la crise, y compris de graves atteintes aux libertés fondamentales et aux droits économiques, et en particulier ceux des femmes. La mise en place des titres-services, le renforcement du contrôle des chômeurs/euses ou l'allongement de la durée des carrières des femmes sont autant d'exemples de mesures antidémocratiques et antiféministes qui ont été légitimées par une crise. En outre, cette période de crise éloigne encore un peu plus les citoyens de la politique et des luttes collectives. On assiste ainsi à une désolidarisation au sein des groupes sociaux les moins privilégiés et notamment des femmes. Par exemple, les femmes qui décident de renoncer à leur emploi pour s'occuper de leur famille en viennent à critiquer celles qui continuent à travailler après la maternité et inversement. Ce système, qui incite à la performance à tout prix, met les femmes en concurrence entre elles. Enfin, ces effets néfastes pour les femmes sont encore amplifiés par les discours qui, face à la crise, valorisent un retour vers des modèles plus traditionnels de répartition des tâches entre femmes et hommes et l'acceptation par les femmes de l'idée que leur place se trouve dans la sphère privée.

Des droits garantis... sur papier !

Pourtant, les droits économiques font l'objet d'un traité international depuis 1966¹. De plus, l'égalité d'accès à ces droits économiques pour les femmes a été clairement définie dans la convention CEDAW². Ces textes consacrent notamment le droit de gagner sa vie par un travail librement choisi et dans de bonnes conditions, le droit à toutes les mesures de

¹ Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

² Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (articles 11 et 13).

protection via la sécurité sociale et la protection de la famille, le droit à un niveau de vie suffisant pour soi-même et sa famille. La CEDAW met évidemment l'accent sur l'élimination des discriminations en matière de rémunération, de prestation de sécurité sociale, de promotion et de stabilité d'emploi. Elle prend aussi particulièrement en compte les responsabilités familiales qui pèsent sur les femmes, en recommandant aux autorités publiques d'octroyer des congés de maternité payés ou de fournir aux parents des services sociaux tels qu'un réseau d'accueil des enfants.

Mais ces droits économiques garantis sur papier sont bien loin d'être effectifs sur le terrain...

DROITS ECONOMIQUES DES FEMMES : LES ENJEUX CONCRETS

Un marché du travail inamical pour les femmes

Quand on pense aux droits économiques des femmes, on pense d'abord aux emplois de mauvaise qualité et aux temps partiels occupés majoritairement par les femmes. Ce marché du travail, inamical pour les femmes, les conduit finalement à des arrangements de bouts de ficelle (en termes de conciliation, mobilité, logement, crédits, etc.) et à la précarité. Une précarité qui touche potentiellement toutes les femmes et d'une façon encore plus aiguë les femmes monoparentales, immigrées, âgées, etc.

Quand la sécu ne joue plus son rôle...

Face à cette réalité, le système de sécurité sociale ne joue pas son rôle de filet de sécurité. Au contraire, les mesures publiques mises en place - comme le PAS (Plan d'accompagnement et de suivi des chômeurs, dit aussi « PAC ») ou le statut de cohabitante - ne font que précariser davantage encore les femmes. De même, le contexte de vieillissement de la population remet implicitement le système des pensions en question, ce qui passerait, entre autres, par la réduction ou la suppression des pensions de tous, dont celles des femmes déjà plus précaires.

Jeunes : précarité généralisée ?

L'entrée des jeunes femmes sur le marché du travail pose des difficultés spécifiques. Si elles ne sont pas orientées au moment des études vers des filières bouchées, dites « féminines », elles sont souvent confrontées à une précarité organisée, notamment par la généralisation de l'intérim ou par l'obligation de réaliser divers stages avant d'être rémunérées³. La question de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle reste donc un enjeu important du point de vue de l'autonomie financière des femmes.

Emploi et famille

Les droits économiques des femmes impliquent par ailleurs qu'elles ne soient pas discriminées sur le marché de l'emploi à cause de la maternité et des responsabilités familiales. Cette garantie de base demande de mettre en place des actions positives pour l'emploi des femmes et, notamment, de renforcer l'accueil de l'enfance. Enfin, il faut permettre une conciliation des temps réellement égalitaire par des formules de congés qui maintiennent les femmes sur le marché de l'emploi et favorisent la répartition égale des tâches et des responsabilités familiales entre hommes et femmes.

³ Leur salaire sera en moyenne 15% inférieur à celui des hommes, à compétence et fonction égales...

Vivre à crédit...

Le triangle « publicité, consommation, crédit », mais aussi la précarité ou la pauvreté qui pèsent sur les femmes - tout particulièrement sur les femmes monoparentales et les aînées - les poussent à prendre des crédits pour financer des besoins primaires comme l'alimentation, le logement, les soins de santé, la scolarité des enfants, etc. La gestion de ce surendettement passe bien souvent par des reproches culpabilisants et des jugements posés sur ces femmes, qui paraissent suspectes aux yeux des institutions mais aussi de leur entourage.

Pour des services de qualité

Les aînées, qui doivent parfois demander de l'aide à leur famille pour s'en sortir financièrement, sont prises en étau entre leur petite pension et la privatisation⁴ de services qui deviennent du coup de moins en moins accessibles. Les femmes sont d'ailleurs particulièrement et doublement touchées par la privatisation de ces services, à la fois comme usagères et comme travailleuses : éducation, santé, aide sociale, accueil de l'enfance, maisons de repos et maisons de repos et de soins... Les carences dans ces services sont compensées par chaque femme individuellement, mais aussi par les femmes immigrées et sans-papiers, souvent non déclarées et plus exposées encore aux violences sexistes ou racistes. Les femmes immigrées pallient alors le déficit de politique familiale dans nos pays et soutiennent simultanément leurs proches restés au pays. Ce faisant, elles participent aux transferts économiques Nord/Sud et représentent une main-d'œuvre particulièrement exploitable pour le travail de soin et d'attention aux autres (dit le travail de "care").

La question qui se pose est de savoir comment les services publics en général, et les services d'accueil de l'enfance en particulier, peuvent être émancipateurs pour toutes les femmes. Pour cela, ils doivent en tout cas proposer aux parents un accueil de qualité, accessible et diversifié, et offrir de bonnes conditions d'emploi aux femmes qui travaillent au sein de ces services.

Le système de répartition des richesses à travers les impôts que représente la fiscalité peut certainement être un levier pour financer des services collectifs de qualité et accessibles à tou-te-s. Actuellement, les politiques fiscales favorisent au contraire un partage inégalitaire des revenus dans la société, mais aussi des comportements inégalitaires envers les femmes dans la sphère privée.⁵

Au sein du couple...

L'autonomie financière des femmes se joue à l'échelle de la société, mais aussi à celle du couple. Comment se négocient les transferts économiques dans ce lieu supposé échapper aux rapports de force ? Comment définir la dépendance ou, au contraire, l'indépendance des femmes au sein du couple ? Comment détecter la violence dans ces arrangements financiers ? Quels sont les impacts économiques des relations de pouvoir au sein du couple sur les femmes en situation illégale, les aînées, les femmes monoparentales, les jeunes

⁴ Lorsqu'une entreprise publique passe sous le contrôle d'investisseurs privés, avec pour conséquence une logique de rentabilité accrue qui peut aller jusqu'à la suppression des services non rentables. Exemple : la poste.

⁵ Comme par exemple le quotient conjugal qui permet d'attribuer au conjoint qui n'a pas de revenu professionnel ou dont le revenu professionnel est bas, de se voir attribuer une partie des revenus professionnels de l'autre conjoint. Cette disposition permet au couple de bénéficier d'une taxation à taux moins élevé et de ce fait, favorise le modèle de « l'homme gagne pain et de la femme au foyer » et n'encourage pas les femmes à aller travailler dehors.

femmes ? Comment les femmes peuvent-elles se prémunir de ces inégalités dans un couple considéré lui aussi comme « en crise » ?

Des corps à vendre ?

Les droits économiques questionnent aussi certains enjeux éthiques, comme la marchandisation et l'exploitation du corps des femmes au travers, par exemple, de la vente d'organes, des mères porteuses ou de la prostitution et de la pornographie. Autrement dit, comment articuler l'autonomie économique avec l'autonomie des femmes dans un sens plus large dans une société patriarcale et capitaliste où un nombre considérable d'hommes sont par exemple prêts à payer pour obtenir du sexe ?

Des droits interdépendants

Enfin, les droits économiques des femmes sont également liés à l'accès financier à tous les autres droits : les droits sexuels et reproductifs, le droit au logement, à la culture, à l'éducation, à la santé, etc. Notre recherche « Au féminin précaire » illustre parfaitement cette interdépendance entre les différents domaines de la vie des femmes, en montrant comment, dans les situations de précarité, ces réalités s'entrechoquent comme les pièces d'une mécanique mal huilée et génèrent, au moindre grippage, une série d'effets en cascade.

Par ailleurs, les droits économiques ne doivent pas être l'unique levier de changement mobilisé par le politique. En effet, on entend souvent dire que l'augmentation des revenus individuels devrait résoudre l'ensemble des problèmes rencontrés dans les différents champs du droit, ce qui n'est pas exact... En réalité, il existe beaucoup d'autres leviers d'action comme la répartition des richesses, la fiscalité ou le budget de l'Etat.

QUELLES ALTERNATIVES ?

Un indispensable regard féministe

Si l'on considère la crise comme un moment de transition entre deux états - un « avant » et un « après » -, l'après pourrait être caractérisé par des régressions sociales et démocratiques ou, au contraire, par un champ libre pour des opportunités égalitaires et progressistes. C'est dans cette optique que notre mouvement, tout comme de nombreux chercheurs et certains politiques, réfléchissent à d'autres voies qui nous permettraient d'imaginer de nouvelles marges de manœuvre et, en tout cas, une plus grande capacité d'action dans le domaine économique pour les femmes. De telles ambitions ne peuvent être possibles qu'en (dé)construisant ces alternatives sous l'angle du féminisme.

D'autres sources de revenus ?

Pour commencer, il est important de visibiliser et de reconnaître tout ce que les femmes font déjà dans l'ombre dans l'espace public ou privé, comme par exemple le travail du care. Évidemment, constater que, dans un monde où tout se paie, ce travail des femmes n'est reconnu ni socialement ni financièrement, implique une réflexion sur ce que nous voulons comme modèle de société pour les femmes. Certaines propositions comme le revenu universel ou le salaire domestique illustrent bien le débat et les discussions féministes sur les sources alternatives de revenu.

Une décroissance égalitaire ?

Au niveau de nos pratiques individuelles, le modèle de la décroissance, qui nous pousse à revenir à un mode de production plus individuel, représente bien souvent pour les femmes

une surcharge de travail. Mais alors, comment envisager cette alternative de façon égalitaire ? De plus, la décroissance n'est pas un modèle applicable à celles qui vivent déjà avec le strict minimum !

Travailler moins...

Pour ce qui est de notre organisation collective, la possibilité de répartir également nos différents temps de vie (travail, loisir, tâches ménagères) est un levier important d'égalité entre les femmes, entre les hommes et les femmes et entre les milieux socio-économiques. La réduction généralisée du temps de travail reste une piste importante par rapport à ces enjeux.

Quelles richesses ?

Au niveau international, les relations économiques - notamment entre Nord et Sud - sont basées sur un modèle de croissance et de profit. Celui-ci est incarné dans les mesures de la richesse, comme le PIB qui fait certainement l'impasse sur d'autres facteurs : qualité de vie, bien-être social, égalité, écologie, etc.